

**COVID-19 :  
POINT DE SITUATION EN NORMANDIE**

**SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE**

**L'incidence régionale continue sa progression**

Le taux d'incidence continue d'augmenter par rapport à la semaine passée (+32,6 %), pour s'établir à 236,8 contre 177,8 lors du dernier point de situation.

Cette semaine encore, l'ensemble des départements, désormais tous au-delà de 200, connaît une hausse de leur incidence. Le Calvados (+42,2%) et l'Eure (+41,1%) connaissent la plus forte hausse de leur taux d'incidence. L'Orne reste le département qui enregistre le taux d'incidence le plus élevé (286), en augmentation de 18,9%.

Normandie : +32,6 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12 : 236,8)  
Calvados : +42,2 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12: 208,98)  
Eure : +41,1 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12: 255,87)  
Manche : +19,2 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12 : 202,6)  
Orne : +18,9 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12: 286)  
Seine-Maritime : +33,2 % (taux d'incidence SPF du 28/11 au 04/12 : 245,7)

**Comme partout en France métropolitaine, l'épidémie de COVID-19 continue donc sa progression en Normandie, qui reste toutefois la région où l'incidence est la plus faible.**

Cette situation sanitaire est préoccupante, et doit inciter chacun à se ressaisir vis-à-vis de l'application des gestes barrières, sur lesquels on constate un relâchement préjudiciable. Les gestes barrières sont plus que jamais essentiels, **en toute occasion, notamment dans les lieux clos brassant les personnes** : port du masque (**obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public depuis le 29/11**), lavage des mains, limitation des interactions sociales, aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures). **Restons vigilants : face au virus, chaque geste compte.** Pour faire face à la circulation épidémique, hier, lundi 6 décembre, le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé ont annoncé de nouvelles mesures et ont invité chacun à **limiter les rassemblements festifs** dans la sphère privée et à **recourir au télétravail** 2 à 3 jours par semaine lorsque c'est possible.

**L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter**

Au 6 décembre, 511 personnes hospitalisées (contre 441 la semaine dernière) sont atteintes de la Covid-19 dont 68 en réanimation (contre 55 lors du dernier point de situation). Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, les hospitalisations observent pour le moment une augmentation très inférieure à l'incidence. Mais elles restent orientées à la hausse : en moyenne, les entrées en hospitalisation conventionnelle sont d'environ 15 par jour, et de 3 par jour en réanimation. Cette situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.

**Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15**

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

**Un taux de positivité en augmentation**

Entre le 28 novembre et le 4 décembre, 173 176 personnes ont été testées dont 7 824 (5 874 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 4,52 % contre 4,08 % la semaine précédente.

**Dépister pour casser les chaînes de transmission**

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Mais se faire dépister, c'est avant tout casser les chaînes de transmission du virus en s'isolant lorsqu'on est positif.**

Afin de maintenir un accès facilité au dépistage pour les personnes symptomatiques ou contact à risque, les tests RT-PCR et les tests antigéniques restent pris en charge par l'Assurance maladie dans tous les cas de figures suivants :

- Personnes ayant un schéma vaccinal complet ou une contre-indication à la vaccination ;
- Personnes mineures ;
- Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing fait par l'Assurance maladie ;

- Populations concernées par des campagnes de dépistage collectif, organisées par l'Agence Régionale de Santé ou au sein des établissements de l'éducation nationale par exemple ;
- Personnes présentant une prescription médicale ;
- Personnes ayant un certificat de rétablissement de moins de six mois.

**Dans ce contexte, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations flash dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence élevés, afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus.**

## VACCINATION

### La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination, marquée aujourd'hui par la campagne de rappel, se poursuit à rythme soutenu en Normandie. Avec 5 805 976 injections réalisées au 4 décembre (2 734 598 primo-injections et 2 684 704 vaccinations complètes), la région affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 92,1 % et un taux de vaccination complète à 90,9 % (28/11 - Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS).

**594 898 rappels ont été administrés en Normandie** depuis le lancement de la campagne. Rapporté aux personnes éligibles au rappel, la Normandie est en tête des régions ayant réalisé le plus de rappels vaccinaux cette semaine.

**Le rythme de vaccination a ainsi été multiplié par presque deux en une semaine.** Il faut poursuivre cette dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, **le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de plus de 18 ans** depuis le samedi 27 novembre et le délai réduit à 5 mois au lieu des 6 initialement prévus entre le schéma vaccinal complet et le rappel.

Ainsi, la validité du pass sanitaire sera conditionnée à l'injection d'une dose de rappel sous les 7 mois après la dernière injection, avant le 15 décembre pour les plus de 65 ans, et avant le 15 janvier pour les moins de 65 ans. **Toutes les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code, qui deviendra valide 7 jours après leur injection.**

Les centres de vaccination normands et les professionnels de santé de ville poursuivent leur mobilisation pour accompagner cette montée en puissance. Ainsi, les **doses seront disponibles en quantité suffisante** pour vacciner l'ensemble des personnes dont le pass sanitaire expirera au 15 janvier, mais aussi les personnes qui ne sont pas encore entrées dans le schéma initial.

Le maillage territorial mis en place par l'ARS Normandie et les Préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, permet de répondre à la forte demande des jours à venir. **Tous les centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture.** Des échanges sont en cours avec les Préfectures et les collectivités pour l'ouverture de nouveaux centres en fonction des besoins et l'organisation d'opérations aller-vers (consultables sur le site internet de l'ARS [en cliquant sur ce lien](#)). Ainsi, deux centres de vaccination ouvriront leurs portes cette semaine, mercredi 8 décembre à Rouen-Grand Quevilly et jeudi 9 décembre au Havre.

A ce jour, 51 centres de vaccination sont ouverts en Normandie : 12 dans le Calvados, 9 dans l'Eure, 10 dans la Manche, 7 dans l'Orne et 13 en Seine-Maritime.

**De plus, la vaccination est possible auprès d'un professionnel de santé de ville** (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.) : la semaine dernière, 44% des injections ont été faites par les professionnels de ville.

Aujourd'hui, la vaccination est réalisée avec les deux vaccins à ARN messager (COMIRNATY PFIZER BIONTEC ou SPIKEVAX MODERNA) qui sont parfaitement efficaces, que ce soit en primo vaccination ou en rappel. Les deux vaccins étant disponibles, la Haute autorité de santé recommande de privilégier le Pfizer pour les moins de 30 ans et le Moderna pour les personnes de plus de 30 ans (en demi-dose pour le rappel).

### De nouveaux dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

Lors d'une allocution prononcée ce lundi 6 décembre, le Premier ministre a annoncé un accès prioritaire à la vaccination pour les plus de 65 ans qui pourront dorénavant obtenir leur rappel y compris sans rendez-vous dans les centres de vaccination.

Dès le 15 décembre, les enfants de 5 à 11 ans en situation de surpoids ou atteints de pathologies à risques pourront bénéficier de la vaccination.

Par ailleurs, un numéro vert a été activé (0800.730.956) afin de permettre aux personnes les plus à risque de Covid-19 sévère, celles de plus de 65 ans et celles ayant des comorbidités, d'avoir un rendez-vous en priorité.

**Enfin, la campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus**, particulièrement fragiles, lancée par les préfectures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

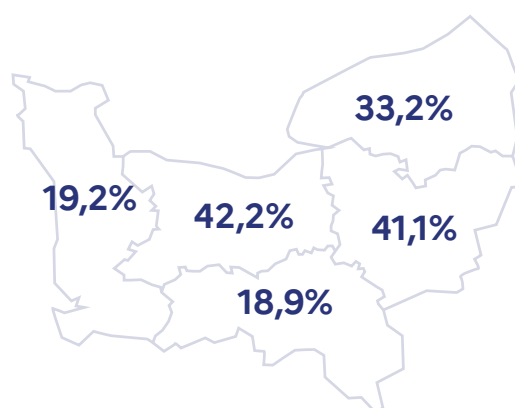
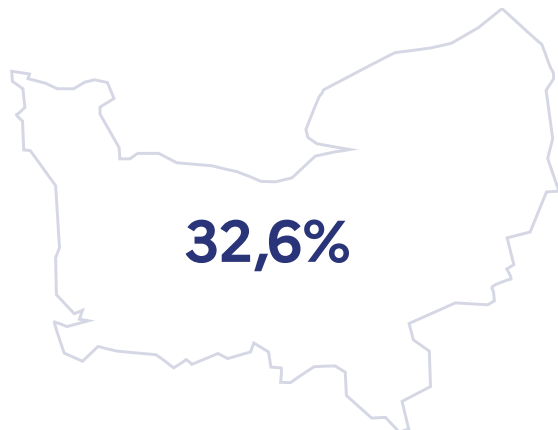
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)



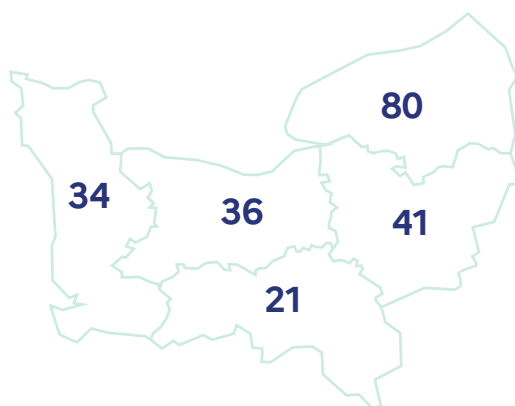
- Nombre de reproduction effectif (R0)



1,33

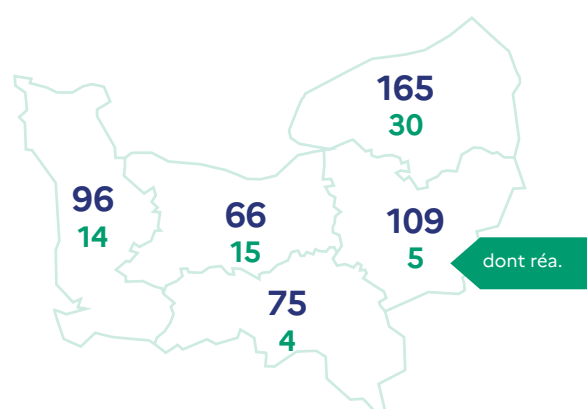
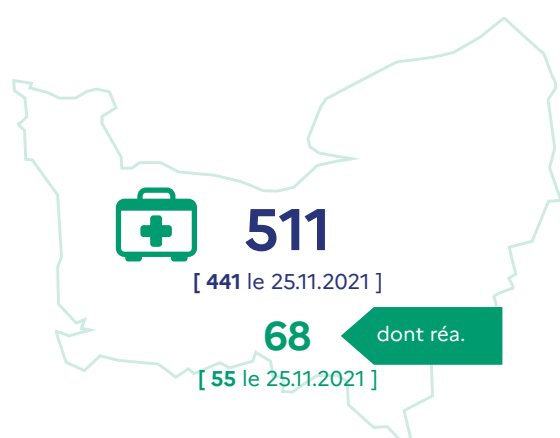
\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

- Clusters




	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	212	9	10	12	131	22	5	23
Calvados	36	-	2	1	24	3	1	5
Eure	41	2	4	3	25	6	-	1
Manche	34	2	-	2	26	3	-	1
Orne	21	4	-	3	11	1	-	2
Seine-Maritime	80	1	4	3	45	9	4	14

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 06.12.2021



### • Taux d'occupation

  
**26,8%**

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

  
**26,3%**

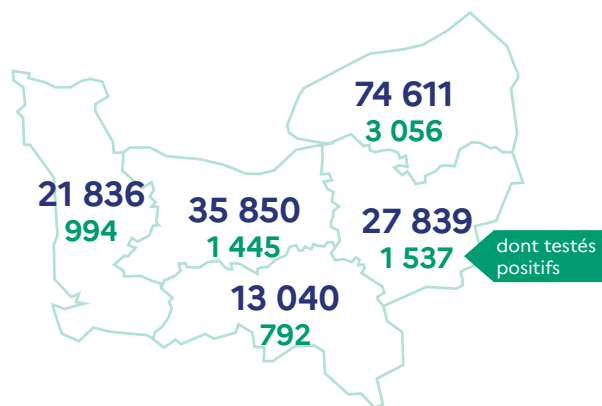
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

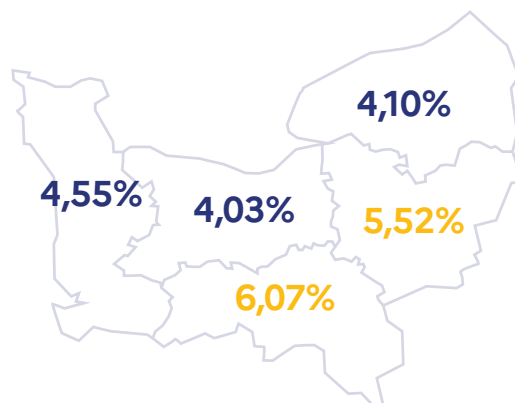
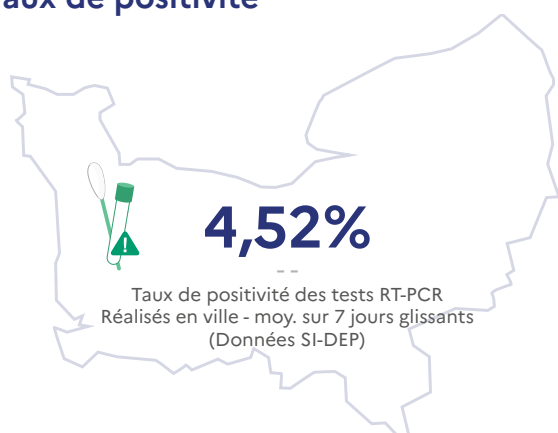
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	511	68	16 152	3 659
Calvados	66	15	3 047	659
Eure	109	5	2 170	535
Manche	96	14	1 685	408
Orne	75	4	1 892	397
Seine-Maritime	165	30	7 358	1 660

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 600 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



### • Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

## VACCINATION au 04.12.2021



**2 734 598**  
primo injections

**2 684 704**  
vaccinations complètes

Au 28 novembre 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

**90,9%**  
des Normands éligibles  
complètement vaccinés

**92,1%**  
des Normands éligibles  
primo vaccinés